

CONSIGNES

Pour permettre aux membres de la commission d'étudier votre candidature, vous devez **retourner cette fiche** à votre **conseiller en recrutement** ou à votre **organisme d'affectation** (pour les militaires) impérativement le **12 février 2023 dernier délai**.

Il est nécessaire de la transmettre en 2 exemplaires :

- l'une imprimée et signée ;
- l'autre restant sous format .pdf (pour en faciliter l'exploitation et l'extraction de vos données).

Il est important :

- de bien relire ce document pour éviter toute erreur ;
- de ne pas modifier le formulaire.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 06/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit vous devez contacter par courrier le bureau concours de la DRHAT.

ETAT CIVIL ET COORDONNEES

Madame

Monsieur

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom usuel :

Prénoms état civil :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse postale (**Pour vous envoyer les courriers officiels**) :

adresse :

code postal :

ville :

N° DE TELEPHONE (**Indispensable pour vous joindre rapidement**) :

ADRESSE MAIL (**Elle sera utilisée pour vous communiquer les résultats de présélection et de sélection**) :

BAC

Série suivie pour le baccalauréat :

Année d'entrée en classe de Seconde :

Adresse complète de l'établissement scolaire de préparation du baccalauréat 2022 ou 2023 :

Si vous êtes déjà titulaire d'un BAC (ou d'un diplôme équivalent)

Année d'obtention :

Type de Bac :

Mention :

N° du BEA ou de l'INE figurant sur le relevé de notes du baccalauréat :

DATE :

Signature :

COMPETENCES EN LANGUE

Langue vivante I (LV1) étudiée en Terminale :

Langue vivante II (LV2) étudiée en Terminale :

Langue vivante III (LV3) éventuellement en option :

OPTIONS ET SPECIALITES

Spécialité choisie :

Spécialité 1 :

Spécialité 2 :

Spécialité 3 :

Option choisie :

Option 1 :

Option 2 :

Option 3 :

Option 4 :

EXPERIENCES MILITAIRES

	OUI	NON	Programmée
<i>Avez-vous participé à une période militaire (découverte (PMD), parachutisme (PMP)...) ?</i>			
<i>Avez-vous été ou êtes-vous réserviste ?</i>			

Avertissement

- Les réponses ont un caractère obligatoire et se font sur l'honneur ;
- La candidature ne pourra être retenue définitivement qu'après réception de la totalité des pièces constitutives du dossier ;
- Les informations sont destinées à être traitées sous forme automatisée (arrêté du 7 novembre 1994 relatif à la mise en œuvre du traitement automatisé d'informations nominatives du concours d'entrée à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr).

DATE :

Signature :